

une déclaration à cet égard. Le ministre pourrait peut-être se justifier complètement et, à mon avis, il devrait le faire pour s'acquitter de ses responsabilités à l'égard de la Chambre. Il est impossible de porter une accusation.

M. Donald MacInnis (Cape Breton-East Richmond): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. (*Exclamations*).

M. l'Orateur: A l'ordre s'il vous plaît. Le député de Cape Breton-East Richmond vient d'invoquer le Règlement.

M. MacInnis: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. J'ai appris que les questions de ce genre sont acceptées si elles sont consignées par écrit. Pour une raison ou pour une autre on a refusé d'examiner celles-ci. Je pose alors la question suivante: quelle est la différence entre ce scandale et le dernier scandale des meubles?

LES RELATIONS OUVRIÈRES

MONTRÉAL—LA SÉANCE D'ÉTUDE DES DÉBARDEURS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre du Travail. L'a-t-on informé de la grève illégale qu'ont déclenchée hier les débardeurs de Montréal et indiquerait-il à la Chambre si des mesures ont été prises pour réformer les abus dont on se plaint et pour assurer l'activité du port jusqu'à la fin de la saison de navigation?

L'hon. Bryce S. Mackasey (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, le député devrait savoir qu'il ne s'agissait pas d'une grève illégale, mais d'une séance d'étude au véritable sens de l'expression, car les intéressés se sont réunis pour examiner des propositions exceptionnelles des employés visant à débayer le port de Montréal des nombreuses marchandises accumulées. C'est le premier arrêt de travail cette année, un exploit assez remarquable. En outre, le ministre du Travail ne considère pas qu'à ce titre il doive intervenir dans les différends de tous les jours qui surviennent entre le patronat et le salariat.

M. Allmand: Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. A-t-on assuré au ministre du Travail que le port restera en activité et qu'il n'y aura pas d'autres séances d'étude avant la fin de la saison.

L'hon. M. Mackasey: Je ne puis donner cette assurance au député, monsieur l'Orateur. Cela ne relève pas de ma juridiction. Je

puis dire au député que les relations entre les employés et les employeurs n'ont jamais été aussi bonnes que cette année, et il y a lieu, je crois, d'en tenir compte.

M. H. Russell MacEwan (Central Nova): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Sauf erreur, lorsque le ministre a inauguré les salles d'eau des débardeurs, à Montréal, le mois dernier, tout était en ordre. N'est-il pas vrai?

L'hon. M. Mackasey: Monsieur l'Orateur, il y avait d'autres parties des toilettes qui attendaient leur inauguration. J'aurais dû inviter le député à s'en charger (*Applaudissements*)

M. MacEwan: La prochaine fois, j'espère que le ministre s'en chargera.

LES FINANCES

LES CONSULTATIONS AU SUJET DU PROJET DE LA COMMISSION DES VALEURS MOBILIÈRES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. W. M. Howe (Wellington-Grey): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de la Consommation et des Corporations. Au sujet de la conférence fédérale-provinciale sur la consommation, le ministre dirait-il à la Chambre si on s'est entendu avec les provinces à l'égard du projet de loi fédéral sur les valeurs mobilières?

L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, les fonctionnaires ont conféré pendant une journée et leurs délibérations ont été extrêmement utiles. On peut dire, je pense, que l'accord des fonctionnaires fédéraux et provinciaux sur la question est en bonne voie.

M. Howe: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le gouvernement a-t-il toujours l'intention de présenter la mesure législative sur les valeurs mobilières au cours de la session actuelle? Si oui, mettra-t-il le Parlement au courant, comme il l'a fait pour les provinces, et nous laissera-t-il voir le projet de loi en question?

L'hon. M. Basford: Monsieur l'Orateur, nous n'avons encore aucun projet de loi à montrer aux députés.

L'ASSISTANCE AUX MUNICIPALITÉS POUR LA CONSTRUCTION DE FOYERS DE VIEILLARDS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. P. V. Noble (Grey-Simcoe): Monsieur l'Orateur, j'adresse ma question au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration